

ANNÉE 2022

LA FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

© N. Van Egmond / unsplash

L'HÔTELLERIE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

RETOUR AU NIVEAU DE 2019

L'hôtellerie, 1^{er} mode d'hébergement des Bouches-du-Rhône, a accueilli en 2022 plus de **3,7 millions de touristes** au sein de ses **469** hôtels.

Séjournant en moyenne 1,8 nuits (légèrement plus qu'en 2019), les touristes ont généré plus de **6,7 millions de nuitées**, soit un niveau équivalent à celui de 2019. Cette année, cette hausse est portée par **les touristes français** (+6% de nuitées) alors que les nuitées étrangères sont toujours en retrait important (-15%), faisant suite aux conséquences de la crise sanitaire.

Le **taux d'occupation annuel de 64%**, a augmenté d'un point par rapport à 2019. Le nombre de chambres occupées a en effet diminué dans de plus petites proportions (-1%) que le nombre de chambres offertes (-3%).

L'hôtellerie départementale retrouve enfin le niveau de 2019, grâce à l'augmentation des nuitées françaises. Les conséquences de la crise sanitaire s'estompent peu à peu.

En termes de performances économiques, l'hôtellerie se porte bien. Elle enregistre en effet un RevPar en hausse de +22% par rapport à 2019, en raison d'un niveau de fréquentation satisfaisant et surtout d'une augmentation importante du prix moyen de +20% (+16€).

LES CHIFFRES CLÉS DE L'HÔTELLERIE EN 2022

- **L'hôtellerie, une capacité d'accueil de 39 400 personnes dans 469 hôtels**
- **Plus de 3.7 millions d'arrivées, -3% par rapport à 2019**
 - o +1% d'arrivées françaises
 - o -16% en hôtellerie indépendante
- **Plus de 6.7 millions de nuitées, +0% par rapport à 2019**
 - o +6% de nuitées françaises
 - o -15% en hôtellerie indépendante
 - o 74% des nuitées étrangères sont européennes
 - o Principales clientèles : Allemagne, Etats-Unis, Italie et Royaume-Uni
- **Près de 4,3 millions de chambres occupées, -1% par rapport à 2019**
- **64% de taux d'occupation, +1 point**

	Taux d'occupation	
	2022	2019
Hôtellerie de chaîne	65%	66%
Hôtellerie indépendante	61%	58%
1-2*	65%	62%
3*	64%	63%
4-5*	66%	65%
Alpilles	57%	55%
Arles	58%	59%
Aubagne et collines - Cassis - La Ciotat	63%	59%
Camargue	66%	55%
Marseille	68%	67%
Etang de Berre	60%	62%
Pays d'Aix	61%	61%
Provence Salonaise	57%	53%

39 400 lits dans les hôtels : une capacité d'accueil en retrait par rapport à 2019

L'hôtellerie, premier mode d'hébergement marchand*

Bien que le parc hôtelier diminue depuis une dizaine d'années (-5% en nombre de lits), l'hôtellerie demeure le premier mode d'hébergement marchand du département avec 37% de la capacité d'accueil marchande (hors location saisonnière). C'est dans les zones urbaines que l'on retrouve la plus grande densité de lits hôteliers (50% sont concentrés à Aix-en-Provence et Marseille). On en observe également une quantité importante à Arles et aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Camargue).

39 400 lits dans les hôtels*

Entre 2019 et 2022, la capacité d'accueil en hôtellerie a diminué, passant de 40 500 lits à 39 400, soit une baisse de 3% directement liée à la fermeture d'hôtels suite à la crise sanitaire de la Covid-19.

Plus de 40% des chambres offertes à Marseille

Marseille propose à elle seule 36% de la capacité d'accueil hôtelière du département. On y trouve d'ailleurs un quart des établissements (103) dont plus des deux tiers sont classés. C'est également à Marseille que les hôtels restent ouverts le plus longtemps (40% des chambres offertes du département).

Bassins touristiques	Répartition des chambres offertes*	Répartition des chambres occupées*	Répartition des nuitées*
Alpilles	6%	6%	6%
Arles	6%	6%	6%
Aubagne et collines, Cassis, La Ciotat	6%	7%	7%
Camargue	4%	5%	6%
Marseille Ville	40%	43%	41%
Etang de Berre	14%	13%	12%
Pays d'Aix	19%	18%	18%
Provence Salonaise	4%	3%	3%
Département	100%	100%	100%

*Source : INSEE en partenariat avec la DGE et Provence Tourisme

Près de 87% des chambres offertes sont classées

Catégorie	Répartition des chambres offertes*	Répartition des chambres occupées*	Répartition des nuitées*
1-2*	22%	23%	24%
3*	37%	37%	36%
4-5*	28%	29%	29%
Non-classés	13%	11%	11%
Hôtellerie de chaîne	58%	59%	57%
Hôtellerie indépendante	42%	41%	43%

En raison de la pandémie de Covid-19, la durée de validité des classements de certains hébergements touristiques a été prolongée. La décision, prise sur proposition d'Atout France et de la Commission de l'hébergement touristique marchand a été entérinée par le décret n°2020-1070 du 18 août 2020 puis le décret n° 2021-495 du 22 avril 2021 publié au Journal officiel le 24 avril 2021 qui ont rallongé la période. Ainsi, le classement des hôtels, qui devaient cesser leurs effets entre le 12 mars 2020 et le 31 décembre 2021 sont donc prorogés jusqu'au 31 décembre 2021 (source : Atout France).

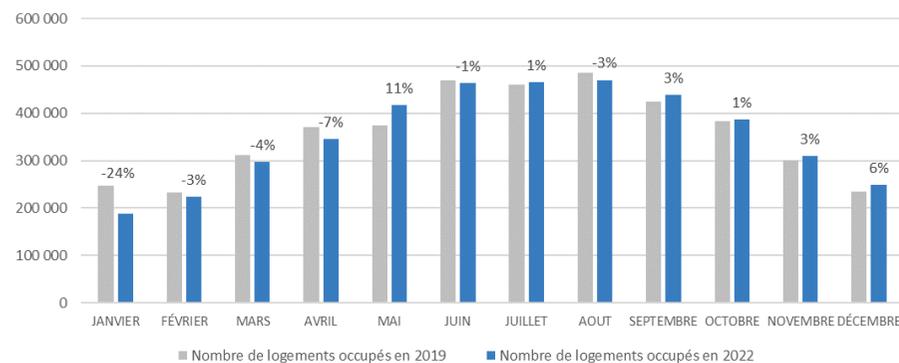
La part des hôtels classés atteint ainsi en 2021, un niveau supérieur à celui observé ces dernières années. Début 2023 en revanche, on constate un déclassement massif du parc hôtelier suite à l'expiration des périodes de classements. Celui-ci n'est pas encore visible dans les résultats de cette étude qui porte sur le parc 2022.

Les hôtels indépendants proposent 42% des chambres offertes.

Près de 4,3 millions de chambres occupées

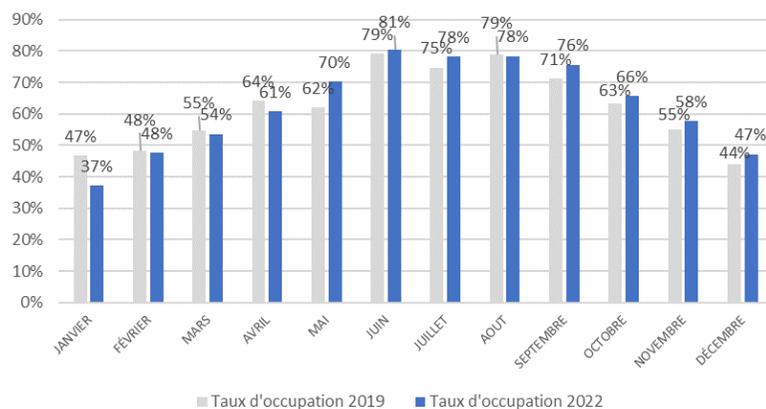
Après 2 années en retrait, l'hôtellerie du département affiche près de 4,3 millions de chambres occupées, soit un niveau de fréquentation comparable à celui observé en 2019.

ÉVOLUTION DES CHAMBRES OCCUPÉES ENTRE 2019 ET 2022



64% de taux d'occupation, un taux d'occupation retrouvé

ÉVOLUTION DES CHAMBRES OCCUPÉES ENTRE 2019 ET 2022



L'hôtellerie départementale enregistre en 2022 un taux d'occupation de 64%, un taux comparable à celui de 2019 (63%). Cela est dû au fait que la diminution du nombre de chambres occupées (-1%) a été inférieure à celle du nombre de chambres offertes (-3%).

-8% de chambres offertes en hôtellerie indépendante

L'hôtellerie indépendante a vu son taux d'occupation grimper de +3 points entre 2019 et 2022. Cette hausse est liée à la réduction de son parc, avec une baisse des chambres offertes de -8%, alors que le nombre de chambres occupées n'a diminué que de -2%. C'est l'inverse pour l'hôtellerie de chaîne qui a connu des augmentations d'offre et d'occupation.

	Taux d'occupation 2022	Evolution 2019-2022	Evolution des chambres offertes	Evolution des chambres occupées
Département	64%	→ +0 point	↓ -3%	→ -1%
Hôtel de chaîne	65%	→ -1 point	↑ +2%	↑ +1%
Hôtellerie indépendante	61%	↑ +3 points	↓ -8%	↓ -2%

Des hausses de fréquentation dans les hôtels haut de gamme

Les hôtels 4-5* affichent une stabilité de leur taux d'occupation en 2022 (contrairement aux hôtels 1-2* et non-classés pour lesquels il a augmenté) ; ils enregistrent conjointement une hausse des chambres offertes et des chambres occupées (+6% respectivement). Pour les autres hôtels, la fréquentation n'a pas baissé autant que la disponibilité des chambres.

	Taux d'occupation 2022	Evolution 2019-2022	Evolution des chambres offertes	Evolution des chambres occupées
1-2*	65%	↑ +2 points	↓ -10%	↓ -2%
3*	64%	→ +0 point	↓ -2%	↓ -2%
4-5*	66%	→ +0 point	↑ +6%	↑ +6%
Classés	65%	→ +1 point	↓ -2%	→ -1%
Non classés**	57%	↑ +4 points	↓ -6%	→ +0%

Une tendance générale pour l'ensemble du territoire

Les taux d'occupation ont évolué plutôt positivement dans l'ensemble du territoire, en raison d'une baisse des chambres occupées moins importante que celle des chambres offertes. La Camargue est un cas particulier, pour lequel les données de 2019 étaient probablement sous-estimées.

* A considérer avec précaution compte-tenu du nombre de répondants insuffisant à certaines périodes de l'année 2019

Bassins touristiques	Taux d'occupation 2022	Evolution 2019-2022	Evolution des chambres offertes	Evolution des chambres occupées
Alpes	58%	↑ +3 points	↓ -11%	↓ -7%
Arles	58%	→ -1 point	↓ -11%	↓ -13%
Aubagne et collines, Cassis, La Ciotat	63%	↑ +4 points	↓ -3%	↑ +4%
Camargue*	66%	↑ +11 points	↑ +8%	↑ +31%
Marseille	68%	→ +1 point	→ -1%	→ +0%
Etang de Berre	60%	↓ -2 points	↓ -4%	↓ -6%
Pays d'Aix	61%	→ -1 point	→ +1%	↑ +2%
Provence Salonaise	57%	↑ +4 points	↓ -13%	↓ -7%

Plus de 3,7 millions de touristes, -3% d'arrivées globales

+1% de touristes français, -16% de touristes étrangers

Si la clientèle française est bien de retour dans les hôtels des Bouches-du-Rhône (+1% d'arrivées), on ne peut pas en dire autant des clientèles étrangères qui affichent toujours un retrait important en 2022 (-16% d'arrivées). C'est en particulier en période hivernale que les touristes français et étrangers ont été moins nombreux qu'en 2019.

ÉVOLUTION DES CHAMBRES OCCUPÉES ENTRE 2019 ET 2022

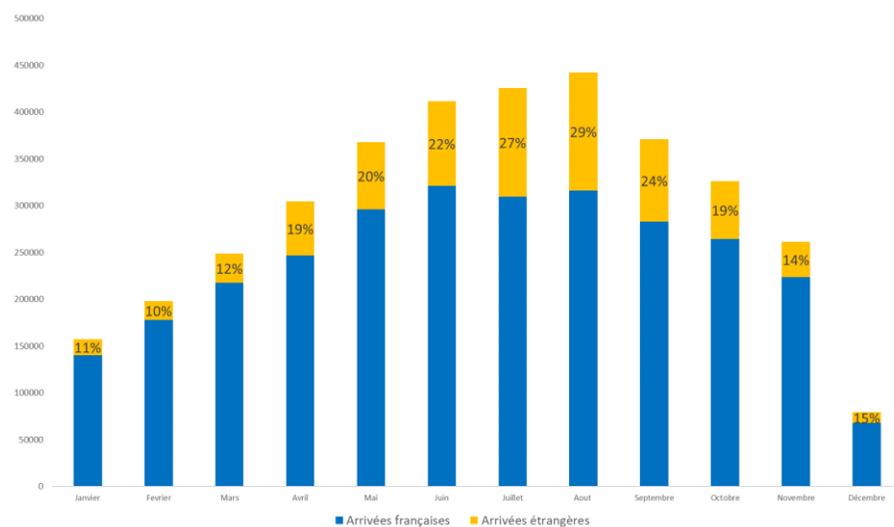
Evolution 2019-2022	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
Arrivées Totales	-20%	1%	-6%	-11%	7%	-3%	-2%	-7%	0%	-1%	1%	-63%	-3%↓
Arrivées françaises	-14%	12%	5%	-5%	15%	2%	0%	-8%	0%	1%	3%	-62%	+1%→
Arrivées étrangères	-47%	-46%	-46%	-30%	-18%	-16%	-7%	-5%	1%	-9%	-5%	-68%	-16%↓

Les Français, clientèle principale

En 2022, les Français représentent 80% des touristes du département, une part supérieure à celle de 2019 (77%), conséquence encore existante de la crise sanitaire.

Les touristes étrangers sont bien plus minoritaires période hivernale (10% en février, 15% en décembre), alors qu'ils pèsent plus du double en période estivale (29% en août, 27% en juillet).

ARRIVÉES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN 2022



Des touristes français plus nombreux en hôtellerie indépendante

L'hôtellerie indépendante a accueilli davantage de touristes en 2022 (+2%) grâce notamment à une hausse de 7% des arrivées françaises qui lui permet de compenser la baisse des 12% des arrivées étrangères.

Dans l'hôtellerie de chaîne les arrivées sont en revanche globalement en baisse pour les Français (-2% comme pour les étrangers (-19% d'arrivées).

		Hôtellerie de chaîne	Hôtellerie indépendante
Répartition	Arrivées globales	58%	42%
Evolution 2019-2022	Arrivées globales	-6% ↓	+2% ↑
	Arrivées françaises	-2% ↓	+7% ↑
	Arrivées étrangères	-19% ↓	-12% ↓

+3% d'arrivées globales en hôtellerie haut de gamme

Les hôtels 4-5* sont les seuls à afficher une hausse des arrivées globales (+3%), imputable à la clientèle française uniquement (+11% d'arrivées françaises contre -18% d'arrivées étrangères). Pour les autres catégories hôtelières, le nombre d'arrivées est à la baisse, pour les Français, et encore plus pour les étrangers.

		1-2*	3*	4-5*	classé
Répartition	Arrivées globales	28%	41%	31%	100%
Evolution 2019-2022	Arrivées globales	-8% ↓	-5% ↓	+3% ↑	-3% ↓
	Arrivées françaises	-5% ↓	-2% ↓	+11% ↑	+1% →
	Arrivées étrangères	-20% ↓	-15% ↓	-18% ↓	-17% ↓

Plus de 6,7 millions de nuitées, une fréquentation comparable à celle de 2019

Le retour à ce niveau de nuitées uniquement imputable à la clientèle française

En 2022, on retrouve un niveau de fréquentation comparable à celui de 2019 en termes de nuitées globales, dû à l'augmentation du nombre de nuitées françaises (+6%) alors que les nuitées étrangères affichent toujours un retrait important (-15%). La période estivale en particulier (hors mois d'août) a été plus fréquentée qu'en 2019.

Evolution 2019-2022	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
Nuitées totales	-22%	0%	-7%	-7%	10%	0%	3%	-1%	2%	3%	3%	-62%	+0% →
Nuitées françaises	-15%	13%	4%	1%	22%	5%	7%	0%	4%	6%	6%	-61%	+6% ↑
Nuitées étrangères	-51%	-48%	-42%	-28%	-17%	-11%	-5%	-4%	-2%	-8%	-9%	-67%	-15% ↓
Trimestre	-9%			+1%			+1%			-14%			+0%

Des situations similaires dans l'hôtellerie de chaîne et indépendante

Il n'y a pas de spécificité du type d'hôtellerie concernant les nuitées. Les deux enregistrent une stabilité des nuitées par rapport à 2019, avec une hausse des nuitées françaises autour de +5% et une baisse des nuitées étrangères autour de -15%. En revanche, cela implique que les durées de séjour ont été en moyenne plus longues en hôtellerie de chaîne par rapport à 2019, au regard de la diminution des arrivées pour ce type-là.

		Hôtellerie de chaîne	Hôtellerie indépendante
Répartition	Nuitées totales	57%	43%
	Nuitées françaises	59%	41%
	Nuitées étrangères	50%	50%
Evolution 2019-2022	Nuitées totales	+1% →	+0% →
	Nuitées françaises	+5%	+6%
	Nuitées étrangères	-15%	-14%

Plus de nuitées dans les hôtels haut de gamme

Comme pour les arrivées, les nuitées sont en hausse dans les hôtels 4-5* (+7%), alors qu'elles sont en baisse dans les autres catégories. Cela est à nouveau imputable aux touristes français (en hausse de +16% alors que les étrangers sont en baisse de -11%).

		1-2*	3*	4-5*	classé
Répartition	Nuitées globales	27%	41%	32%	100%
Evolution 2019-2022	Nuitées globales	-6% ↓	-1% →	+7% ↑	+0% →
	Nuitées françaises	-1%	-4%	+16%	+6%
	Nuitées étrangères	-22%	-14%	-11%	-1%

Maintien des nuitées étrangères à Aubagne et collines, Cassis, La Ciotat

Ce bassin touristique est le seul à afficher un maintien des nuitées étrangères (+1%). Il est d'ailleurs l'un des rares à enregistrer une hausse significative des nuitées globales (le cas de la Camargue étant particulier en raison de données fragiles en 2019).

Bassins touristiques	Evolution des nuitées françaises	Evolution des nuitées étrangères	Evolution des nuitées 2019/2022
Alpilles	+1%	-13%	-4% ↓
Arles	-10%	-22%	-14% ↓
Aubagne et collines, Cassis, La Ciotat	+9%	+1%	+7% ↑
Camargue *	+36%	+24%	+33% ↑
Marseille	+8%	-21%	+1% →
Etang de Berre	-3%	-16%	-6% ↓
Pays d'Aix	+8%	-9%	+3% ↑
Provence Salonaise	-3%	-26%	-8% ↓

* A considérer avec précaution compte-tenu du nombre de répondants insuffisant à certaines périodes de l'année 2019

Près de 8 nuitées sur 10 sont françaises

La clientèle française, première clientèle du département, représente 78% des nuitées totales, un poids en hausse de 4 points par rapport à 2019.

Part des nuitées	Hôtellerie de chaîne	Hôtellerie indépendante	Total
Françaises	80%	74%	78%
Etrangères	20%	26%	22%
Total	100%	100%	100%

Part des nuitées	1 – 2*	3*	4-5*	Non classé
Françaises	82%	78%	73%	81%
Etrangères	18%	22%	27%	19%
Total	100%	100%	100%	100%

Part des nuitées	France	Etranger
Alpilles	67%	33%
Arles Ville	72%	28%
Aubagne et collines, Cassis, La Ciotat	79%	21%
Camargue*	75%	25%
Marseille	80%	20%
Etang de Berre	80%	20%
Pays d'Aix	76%	24%
Provence Salonaise	82%	18%

La clientèle étrangère est plus présente dans les hôtels haut de gamme (27% des nuitées dans les hôtels 4-5* contre 18% dans les hôtels 1-2*). Mais cette proportion est logiquement en baisse par rapport à 2019 (33% des nuitées de l'hôtellerie 4-5*), du fait de la diminution globale des nuitées étrangères.

Ce sont les bassins des Alpilles et d'Arles qui enregistrent les plus fortes proportions de nuitées étrangères. La Provence salonaise est celui qui enregistre la plus faible.

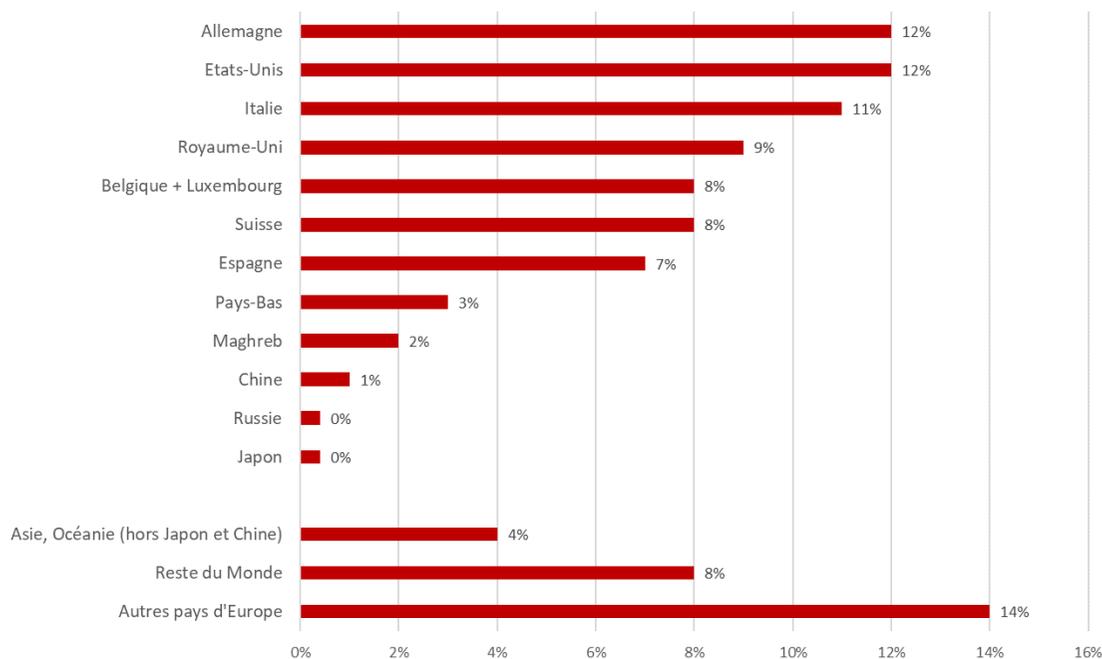
* A considérer avec précaution compte-tenu du nombre de répondants insuffisant à certaines périodes de l'année 2019

Les clientèles d'Allemagne et des Etats-Unis, principales clientèles de l'hôtellerie

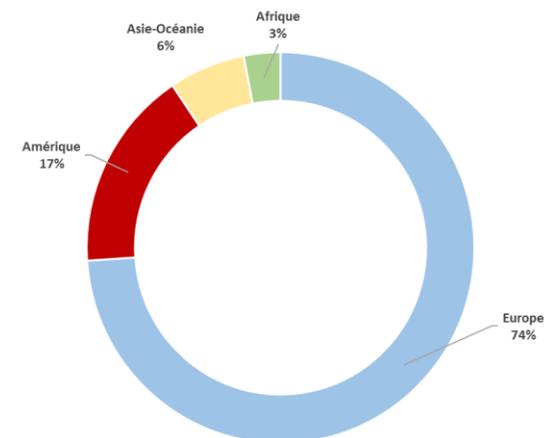
La clientèle étrangère représente 22% des nuitées hôtelières, une part en important retrait naturellement par rapport à 2019 (-4 points), puisque le niveau de touristes étrangers n'a pas encore été retrouvé.

Cette clientèle étrangère est essentiellement composée de clientèles européennes (74% des nuitées étrangères), originaires principalement d'Allemagne (12%), des Etats-Unis (12%), et d'Italie (11%).

Répartition des nuitées étrangères par nationalité



Répartition des nuitées étrangères



1,8 jours : une durée moyenne de séjour supérieure à celle de 2019

En 2022, les durées moyennes de séjour sont en hausse par rapport à celles de 2019 (1,8 nuits contre 1,7). On constate que ces durées ont augmenté notamment dans les hôtels haut de gamme mais aussi dans les non-classés. Comme d'habitude, les étrangers séjournent plus longtemps que les Français (2 nuits contre 1,8).

Seul le bassin touristique d'Aubagne et collines, Cassis, La Ciotat affiche une durée moyenne de séjour en baisse.

Durée moyenne des séjours	1-2*	3*	4-5*	Non-classés	Total
Français	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8 →
Etrangers	1,8	2,1	2,2	1,7	2,0 →
Globaux	1,7 →	1,8 →	1,9 ↑	1,8 ↑	1,8 ↑

Durée moyenne des séjours	Globaux	Français	Etrangers
Alpilles	1,9 →	1,7	2,4
Arles	1,8 ↑	1,8	1,8
Aubagne et collines, Cassis, La Ciotat	1,8 ↓	1,8	2,2
Camargue*	2,0 →	1,9	2,6
Marseille	1,9 ↑	1,8	2,0
Etang de Berre	1,6 →	1,6	1,7
Pays d'Aix	1,7 →	1,6	2,0
Provence Salonaise	1,7 →	1,6	1,9

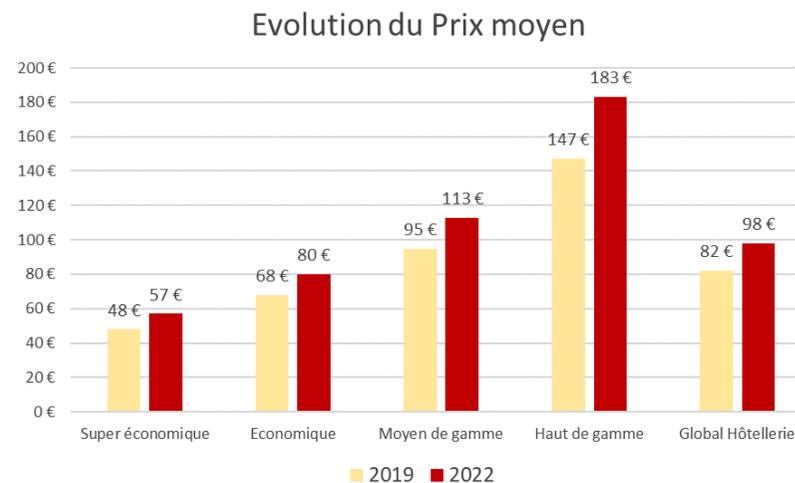
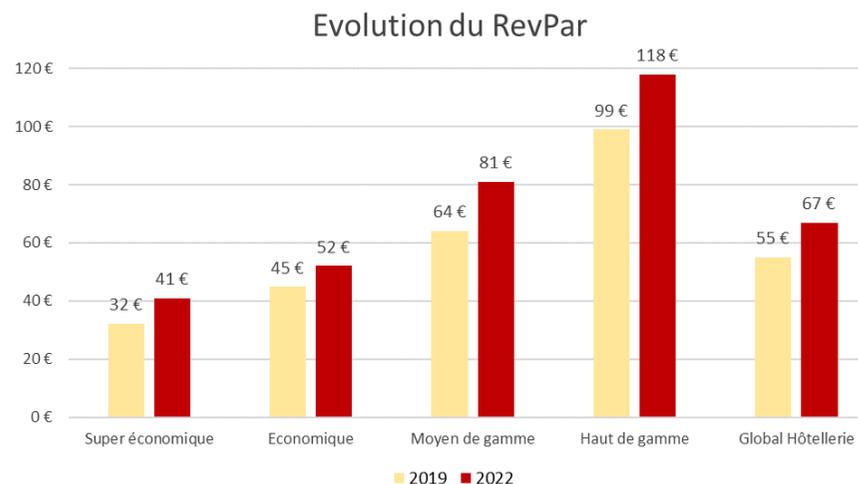
* A considérer avec précaution compte-tenu du nombre de répondants insuffisant à certaines périodes de l'année 2019

+22% de REVPAR en 2022 par rapport à 2019

Les indicateurs de performances sont à la hausse dans l'ensemble de l'hôtellerie en 2022 par rapport à 2019, avec +22% de REVPAR à l'échelle du département. Cela est particulièrement notable pour les hôtels super-économiques et moyen de gamme (+27%) mais aussi pour les hôtels haut de gamme (+19%). Pour cette dernière catégorie, cela est dû à la combinaison de la hausse des nuitées (+7%) et des chambres occupées (+6%) avec la hausse du prix moyen des chambres (+24%).

Toutes les zones infra-départementales ci-dessous affichent d'excellents résultats de performance, avec un REVPAR en hausse d'au minimum 20%.

	Prix moyen HT		RevPar HT	
	2022	Evolution 2019-2022	2022	Evolution 2019-2022
Métropole Aix-Marseille-Provence	108 €	+19% ↑	77 €	+20% ↑
Communauté du Pays d'Aix	94 €	+20% ↑	63 €	+23% ↑
Pays d'Arles	83 €	+6% ↑	46 €	+44% ↑
DÉPARTEMENT	98 €	+20% ↑	67 €	+22% ↑



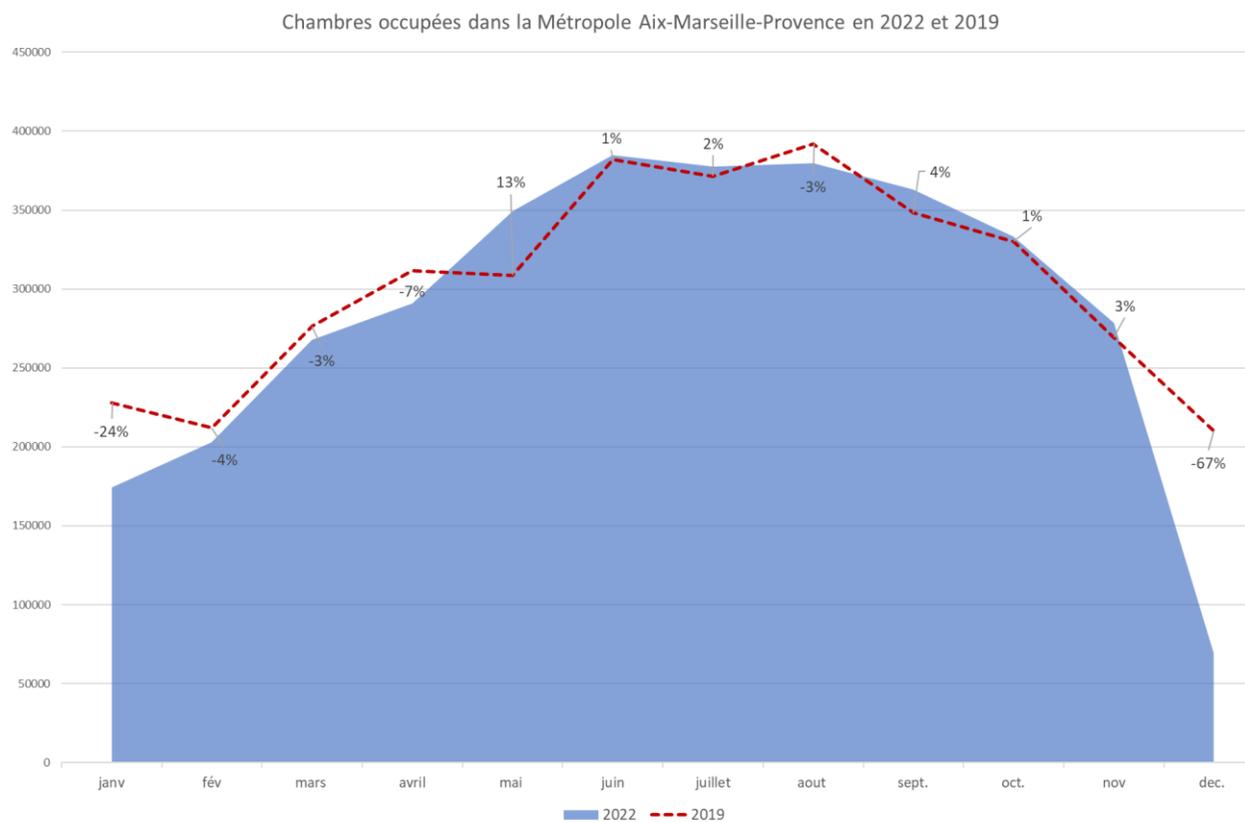
Source : MKG / Provence Tourisme

Zoom sur la métropole Aix-Marseille-Provence

8 lits sur 10 du département sont situés dans la métropole Aix-Marseille-Provence

Au 1^{er} janvier 2023, ce sont 319 hôtels qui offrent une capacité d'accueil marchande de plus 32 000 personnes dans la métropole. Cela représente 40% de sa capacité d'accueil marchande et fait donc de l'hôtellerie le premier mode d'hébergement marchand. Les hôtels y sont plus grands en moyenne que dans le département (51 chambres contre 41).

Plus de 3,6 millions de chambres occupées



En 2022, le nombre de chambres occupées dans la métropole est sensiblement inférieur à celui de 2019. La répartition sur l'année en revanche ne s'est pas faite de la même manière : on constate que le début et la fin d'année sont bien en deçà du niveau de 2019 (-24% des chambres occupées en janvier, -67% en décembre). Ce niveau est à l'inverse dépassé au mois de mai (+13%) et jusqu'au mois de novembre (excepté au mois d'août avec -3%). Il est à noter qu'au printemps et en été, les volumes de chambres occupées sont beaucoup plus importants, et les taux d'évolution d'autant plus positifs.

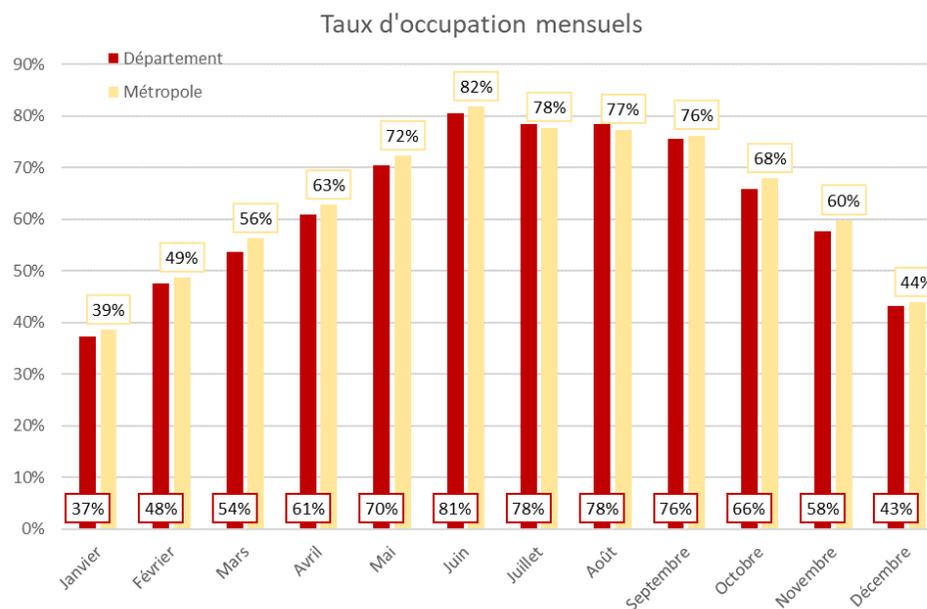
Des taux d'occupation identiques dans la métropole et le département : 64%

Le taux d'occupation métropolitain est équivalent à celui du département et s'élève à 64% sur l'année. On constate cependant que ce taux d'occupation métropolitain est légèrement supérieur à celui du département en dehors de la période estivale.

	Taux d'occupation	
	MÉTROPOLE	DÉPARTEMENT
Hôtellerie de chaîne	66%	65%
Hôtellerie indépendante	61%	61%
Total	64%	64%

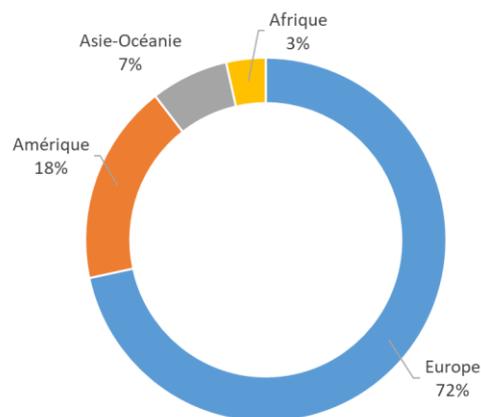
Les taux d'occupation du département et de la métropole sont très similaires en fonction des catégories d'hôtels.

	Taux d'occupation	
	MÉTROPOLE	DÉPARTEMENT
1-2*	65%	65%
3*	64%	64%
4-5*	65%	66%
Classé	65%	65%
Total	64%	64%

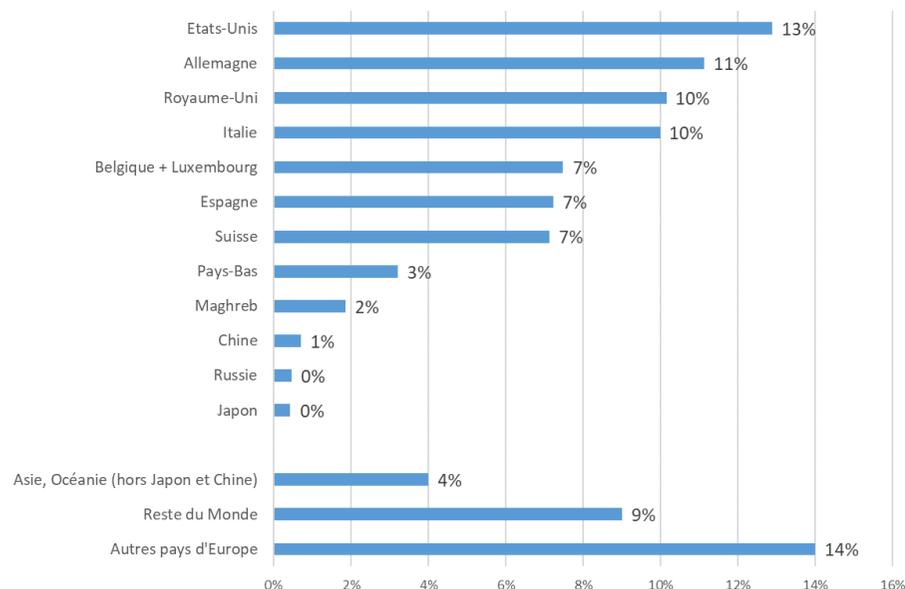


Les Etats-Unis : 1^{ère} clientèle étrangère des hôtels de la métropole

Répartition des nuitées étrangères dans la métropole



Répartition des nuitées étrangères par nationalité dans la métropole

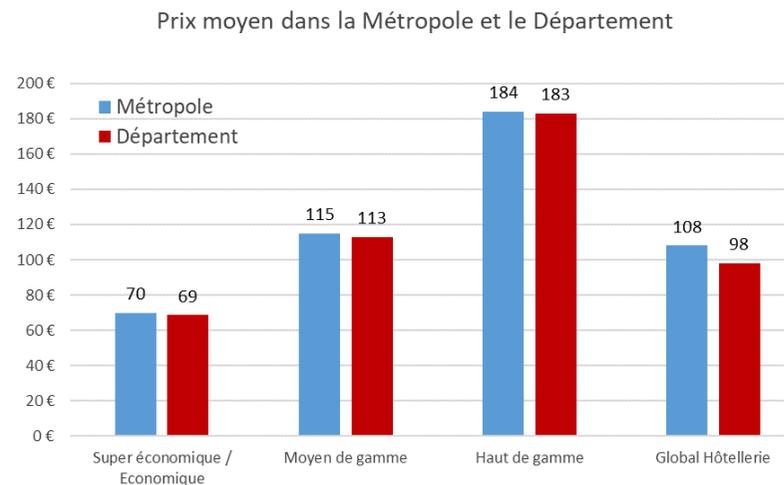
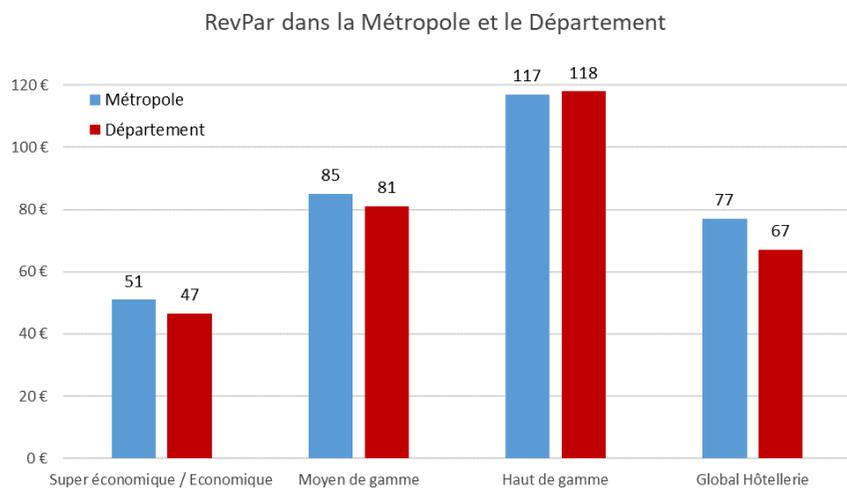


En 2022, les hôtels de la métropole ont accueilli plus de 3,1 millions de touristes, qui ont réalisé près de 5,6 millions de nuitées. Les touristes français représentent 81% des arrivées et 79% des nuitées, des similaires à celles du département, et bien en hausse par rapport à 2019 (respectivement 78% et 75%).

La clientèle étrangère représente donc 21% des nuitées (contre 22% à l'échelle départementale). Les Etats-Unis représentent cette année encore la 1^{ère} clientèle des hôtels métropolitains, 2 points devant l'Allemagne.

Des performances supérieures dans la métropole

Les performances de l'hôtellerie métropolitaine sont en moyenne supérieures à celle de l'hôtellerie départementale (77€ de REVPAR contre 67€). Cela s'observe dans toutes les catégories d'hôtels à l'exception du haut de gamme (117€ contre 118€). Cela s'explique en partie par des prix moyens plus élevés dans la métropole alors que le taux d'occupation est similaire à celui du département.



Source : MKG / Provence Tourisme

DEFINITIONS :

Nuitée : Élément de base du décompte de la durée de séjour. Elle correspond à la présence d'un touriste dans un hébergement pour une nuit.

Taux d'occupation : Rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres disponibles dans l'hôtel.

Prix moyen : Chiffre d'affaires de l'hébergement divisé par le nombre de chambres vendues

RevPAR : Taux d'occupation multiplié par le prix moyen ou chiffre d'affaires de l'hébergement divisé par le nombre de chambres disponibles

METHODOLOGIE :

Les sources des données présentées ici sont issues :

- De l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie – INSEE en partenariat avec la DGE et PROVENCE TOURISME, menée chaque mois auprès d'un panel représentant 70% des hôtels et portant sur le nombre d'arrivées et de nuitées générées par la clientèle française d'une part et étrangères par nationalité d'autre part.
- De l'enquête MKG / CRT PACA / Provence Tourisme menée chaque mois auprès des hôtels de chaîne des départements de Provence Alpes Côte d'Azur.

Missionné par le Département, Provence Tourisme agit en faveur de la coordination des acteurs et de l'attractivité de la destination.

À retrouver sur www.myprovence.fr

PROVENCE TOURISME

13 rue Roux de Brignoles
13006 Marseille

Tél. +33 (0)4 91 13 84 13

e-mail info@myprovence.fr

web www.myprovence.fr